

COMMUNIQUÉ

Signature d'un Contrat Hospitalier de Territoire entre le
Groupement Hospitalier Brocéliande Atlantique et l'Agence
Régionale de Santé Bretagne

L'ARS Bretagne soutient les projets des établissements publics
de santé du territoire pour cinq ans

Vendredi 1^{er} mars, le Groupement Hospitalier Brocéliande Atlantique et l'Agence Régionale de Santé Bretagne signent un contrat hospitalier de territoire. Ce dispositif vise à aider à la structuration et au développement des filières de soins à l'échelle du groupement, à faciliter les investissements des établissements membres du GHBA et la mutualisation de certaines fonctions supports.

Le Contrat Hospitalier de Territoire : un outil régional au service de la stratégie territoriale d'offre de soins

La Bretagne compte huit GHT, qui ont chacun posé un diagnostic territorial précis et prospectif des besoins en matière d'offre de soins. Selon l'existant et les singularités des territoires, ils développent une stratégie partagée pour mieux répondre aux enjeux de santé publique et de démographie médicale. L'ARS Bretagne accompagne la conduite de ces projets et facilite leur mise en œuvre concrète, notamment par un soutien financier à l'amorçage. Cet accompagnement se concrétise à travers la signature d'un Contrat hospitalier de territoire

Pour mettre en œuvre son projet médico-soignant, le Groupement Hospitalier Brocéliande Atlantique a priorisé les mesures visant à renforcer le lien ville-hôpital et celles développant des outils permettant de soutenir les parcours de soins. À travers ce contrat, l'ARS Bretagne apporte son soutien à 9 mesures visant à :

Aider à la structuration et/ou au développement d'une filière de soins

► Avec des temps médicaux partagés :

- Pour la filière maladies chroniques afin de créer une équipe mobile diabétologie nutrition à vocation territoriale ;
- Pour la filière médecine polyvalente afin de mettre en œuvre le schéma cible d'organisation des activités de médecine, à Ploërmel notamment ;
- Pour la filière santé mentale afin de renforcer la psychiatrie de liaison ;
- Pour développer un réseau d'avis spécialisés accessibles aux professionnels de premier recours et aux établissements membres du GHT afin de renforcer le lien ville-hôpital.

► En modernisant le dossier patient informatisé

Dans une perspective de parcours patients inter-établissements et ville-hôpital, le GHBA souhaite poursuivre la modernisation du dossier patient informatisé et élargir son périmètre en déployant la reconnaissance vocale, l'informatisation du dossier de soins infirmiers, l'informatisation de la programmation et de la gestion des rendez-vous...

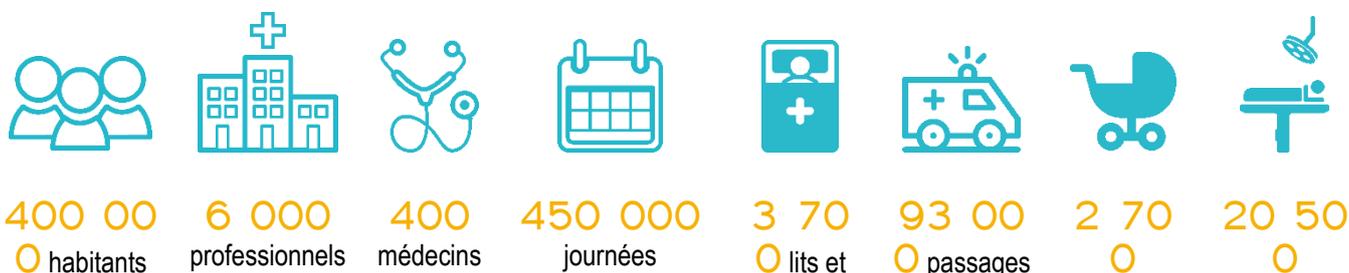
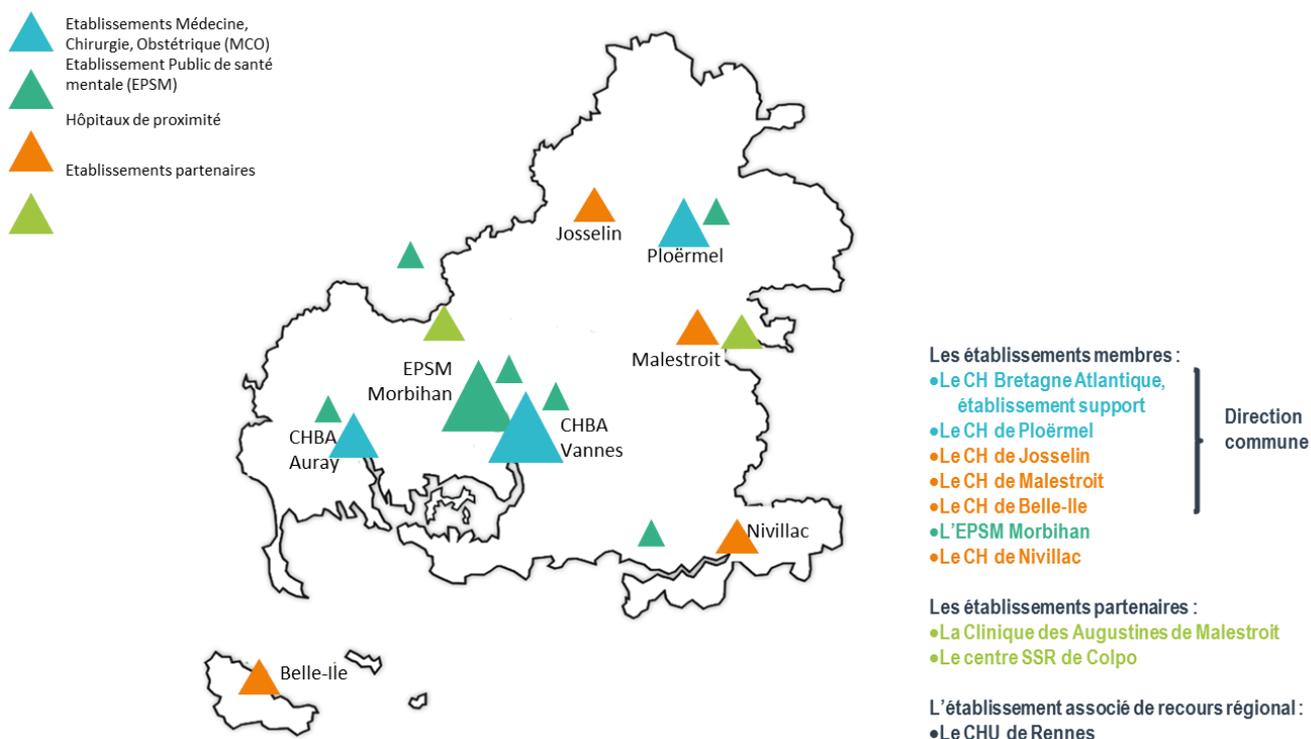
- ▶ **En structurant la filière cancérologie** par la formation et la mise en place d'un poste d'infirmier/ère de coordination.

Mutualiser certaines fonctions supports au sein du GHT

- ▶ **Mutualiser progressivement la fonction biologie médicale** entre le CHBA et le Centre Hospitalier de Ploërmel par la mise en œuvre d'un laboratoire de biologie délocalisée sur le site du CH de Ploërmel.
- ▶ **Développer la fonction DIM de territoire** grâce à l'acquisition d'un outil de pilotage permettant l'évaluation des activités et l'éclairage sur les recompositions et les filières.

Une évaluation de la mise en œuvre du contrat sera réalisée annuellement, avec l'ensemble des signataires, sur la base d'indicateurs de mise en œuvre et d'activité, définis avec l'ARS. Elle sera liée à un suivi plus large de l'avancement du projet médico-soignant partagé.

À propos du GHBA : le Groupement Hospitalier Brocéliande Atlantique est composé de 7 établissements membres (le CHBA (Vannes-Auray), l'EPSM Morbihan et les centres hospitaliers de Ploërmel, Josselin, Belle-Ile, Malestroit et Nivillac), et de deux établissements partenaires (la Clinique des Augustines à Malestroit et le centre SSR de Colpo). Il est également associé au CHU de Rennes.



de santé

d'hospitalisations

places

aux
urgences

naissances

interventions
aux blocs
opératoires

Contact presse : Marie POUSSIN

Directrice de la communication et secrétaire générale du GHBA

Centre Hospitalier Bretagne-Atlantique

Tél. : 02 97 01 48 99

communication@ch-bretagne-atlantique.fr

Aurélien ROBERT

ARS Bretagne – Pôle communication

Tél : 02 22 06 72 64

aurelien.robert@ars.sante.fr